FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE

☎ 04.72.00.33.27
Courriel : cd69-tir-arc@orange.fr

Assemblée Générale Ordinaire du 19 Octobre 2012

1. Approbation du procès verbal année 2011

Approbation du procès verbal de l'AG 2011.
Adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral de l'A. G 2012

Bonjour à toutes et à tous et merci aux représentants des différentes instances de s'être déplacés pour cette Assemblée Générale.

Comme vous le savez, cette Assemblée clôt une Olympiade et vous aurez les résultats de la composition du Comité Directeur à la fin de l'intervention des différentes commissions.

Pour ma part je vais vous faire le bilan de cette année et surtout de cette «olympiade»

- le siège social que nous avons maintenant à La X Rousse. Ce siège social est mis à notre disposition gracieusement par le Conseil Général. Tout se met en place petit à petit et les archives du CD sont soit dans le bureau pour les plus récentes soit dans la réserve que nous avons aussi sur place et qui nous sert pour stoker également le matériel « fragile » du stage des Noës (coupe tube, empéneuses et métiers à corde) : un grand merci à Carmen qui d'un coup a vu son bureau personnel se soulager de quelques années de papiers et documents en tout genre (je ne dirais pas combien !!!)

- le garage que nous avons échangé pour un autre deux fois plus grand et sans «bourse déliée», mais il s'avère être «juste» compte tenu de tout le matériel que nous y entreposons.

-les différents stages : aussi bien les stages bimensuels avec les groupes « tir sur cible » et « tir nature, 3D », que le stage annuel sur le site des Noës sont maintenant bien « rodés » et ont toujours un succès appréciable pour les encadrants, tant bénévoles que pour les BE. Nous avons du malheureusement annuler, cette année, le stage des adultes sur le week-end de Pâques, faute de « combattants » : la date de ce stage y était sans doute pour beaucoup.

A notre grand regret, cette saison écoulée ne nous a pas permis de mettre en place un stage « entraîneur 1 » : nous le regrettons surtout pour les archers du Rhône qui se sont vu contraints à faire de la route. Souhaitons à la prochaine équipe de pouvoir mettre en place de tels stages pour le « confort » des archers qui désirent suivre cette formation.

-la gestion de la « boutique FFTA » tenue de main de maître par Maryse Renard que je remercie : à l'heure d'Internet, nous nous posons la question de savoir s'il est utile de garder ce « service ». La prochaine équipe vous fera part de ses décisions.

-les différentes actions menées par le CD afin de promouvoir notre sport sont de deux natures différentes :
** l'une sur le parc de Parilly pendant le mois de juillet avec cette année deux BE qui se sont « relayés » selon leurs disponibilités (Bernard Bicheray et Thierry Maschio) et qui ont pu initier pas moins de 320 jeunes de tout horizon : souhaitons qu'il y ai de nouvelles vocations !!!*

**l'autre sur le site du parc de La X Laval avec là aussi un nombre impressionnant d'environ 300 personnes : cette année il y avait Patrick Stenger et Guylaine Lagravère pour assurer l'encadrement, Lucien Chatelin, Raymond Martin et Agnès Viry pour la logistique (renseignements etc….)*

-le périscolaire a de nouveau fonctionné cette saison (cf compte rendu de Philippe Turquin) mais ce sera sans doute la dernière année.

-enfin, je terminerais sur le projet d'un terrain « permanent » sur le site du tir sportif à Bron : ce projet avance et se concrétisera sans doute pendant la saison d'hiver afin d'être opérationnel pour le printemps.

Voilà, une porte se ferme sur cette olympiade, une de plus, une nouvelle va s'ouvrir. Je vous remercie de votre attention et laisse la parole aux différents rapporteurs.

Intervention de Sophie VESSILLIER

- Sophie nous annonce l'ouverture de la campagne de labellisation des clubs pour début novembre 2012.

- Le calendrier extérieur est à enregistrer sur le site de la fédération

- Nous avons eu un entretien avec Mme Noré Valentine, responsable de l'emploi à la DDCS : elle nous a rappelé que pour prétendre à une rémunération, un entraîneur devait impérativement posséder un diplôme d'état.

- de nombreux clubs n'ont toujours pas de numéros d'établissements sportifs : ce numéro correspond à leur enregistrement en qualité de club accueillant du public, à ne pas confondre avec le numéro d'agrément « jeunesse et sports » destiné à la demande de subvention CNDS

Monique MASCHIO précise qu'elle est en possession de cette liste et fera un courrier aux clubs concernés par ce numéro d'établissement, car Mme Noré nous a bien précisé qu'en cas d'accident, ce numéro était de première importance auprès des tribunaux.

3. Rapport financier :

Voir Annexe 1 : Rapport financier.
Cette année le bilan est bénéficiaire les comptes ont été transférés à Givors.

Rapport des vérificateurs aux comptes :
Quitus est donné au trésorier par Mrs AUDOUARD et BERTRAND.
Pour la saison 2012-2013, les vérificateurs aux comptes seront Mrs AUDOUARD et FAVE.

Voté à l'unanimité.

4. **Rapport d'arbitrage** :

Cf. Annexe 2

5. Rapport Tir 3D/Nature

Cf. Annexe 3

6. **Bilan sportif et technique** :

Périscolaire
Stages jeunes
Stages adultes

Cf. Annexe 4

7. Présentation de la saison 2012-2013

Présentation du budget prévisionnel par Raymond Martin.

Intervention de Mme Chloé TALLIEU de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Division de la Jeunesse et Sports).

La moitié des clubs ne sont pas inscrits à Jeunesse et sports. Il faut que les clubs se régularisent auprès de Jeunesse et Sports. Les démarches sont à réaliser auprès de la DDCS en téléchargeant les documents afférents.

Mme TALLIEU propose une réunion d'information pour réaliser ces dossiers courant 1er trimestre 2013. Nous remercions les clubs concernés de prendre cette proposition afin de régulariser leur situation.

Remise des chèques aux participants aux championnats de France.

Récompenses aux archers ayant fait un podium.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale se termine à 21h30.

Fait à Lyon le 15/11/2012,

La Présidente Monique MASCHIO	Le Trésorier Raymond MARTIN	La Secrétaire Agnès VIRY